REPUBLIQUE FRANCAISE

****

COMMUNAUTE DE COMMUNES MAD ET MOSELLE

****

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION DU POS AVEC TRANSFORMATION EN PLU DE LA COMMUNE DE MAMEY

****

Par arrêté n° 2021-351 du 17 décembre 2021

Le Président de la compmunauté de communes Mad&Moselle a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du POS de Mamey et sa transformation en PLU. A cet effet, monsieur Jean Jacques Harmand a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la présidente du Tribunal Administratif de Nancy.

L'enquête se déroule au siège de la CC Mad&Moselle et à la mairie de Mamey du 26 janvier 2022 à 09h00 au 25 février 2022 à 16h00 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et les vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 16h30) et en mairie de Mamey (les lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et les mercredi de 8h30 à 12h00.
Le commissaire-enquêteur recevra au siège de la mairie les :

* Mercredi 26 janvier 2022 de 9h00 à 11h30
* Samedi 12 février 2022 de 9h00 à 11h30
* Vendredi 25 février 2022 de 13h30 à 16h00

Le dossier comprend notamment les informations environnementales se rapportant au PLU.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête déposés au siège de la communauté de communes et en mairie, ainsi que sur le registre dématérialisé dont l'adresse internet est la suivante :

https://ssl.spl-xdemat/Xenquetes/GC54005.html

Les observations peuvent également être adressées par écrit, au siège de la communauté de communes , au nom du commissaire-enquêteur : Communauté de communes Mad et Moselle – 2 bis rue henri Poulet 54470 Thiaucourt Regnieville, par courrier électronique à l'adresse suivante :

enquete.publique.madetmoselle@gmail.com.

En outre, un poste informatique est mis à disposition du public au siège de la communauté de communes pour consultation du dossier aux jours et horaires habituels d'ouverture.
Pour tenir compte des circonstances sanitaires, il sera demandé aux personnes se déplaçant de respecter les gestes barrières, de porter un masque de protection, de venir avec leur propre stylo, de se laver les mains avant la consultations du dossier, registre ou poste informatique.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an après la date de clôture de l'enquête publique au siège de la communauté de communes aux heures et jours d'ouverture ainsi que sur le site internet suivant **:** https://www.cc-madetmoselle.fr/
Le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil Communautaire.
Toutes informations peuvent être demandées à Monsieur le Président.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MAD ET MOSELLE
Adresse : 2 bis rue Henri Poulet– 54 470 THIAUCOURT REGNIEVILLE